

## RAPPORT ANNUEL 2019



**CURAVIVA BE**

Secrétariat général · Könizstrasse 74 · 3008 Bern · Telefon +41 (0)31 808 70 70 · [association@curaviva-be.ch](mailto:association@curaviva-be.ch)  
Formation continue · Könizstrasse 74 · 3008 Bern · Telefon +41 (0)31 808 70 77 · [weiterbildung@curaviva-be.ch](mailto:weiterbildung@curaviva-be.ch)  
[www.curaviva-be.ch](http://www.curaviva-be.ch)

## SOMMAIRE

Défense des intérêts	6
Formation continue	8
Départ de Peter Keller	10
Organes et collaborateurs/-trices	12
Compte de résultat	13
Bilans	14
Annexe aux comptes annuels	15
Rapport du bureau de vérification	16

Effectif des membres CURAVIVA BE au 01.01.2020  
298 (307) établissements médico-sociaux  
(membres actifs)

22 (22) Personnes morales  
(membres passifs)

entre parenthèses la situation au 01.01.2019



« Mein geliebter  
Grossvater, der  
fehlst mir »  
Neda Amiri, 19...

« Meine Arbeitsjahre  
bei Rolex erfüllen  
mich mit Stolz »  
Peter Marti, 1936

Ma photo préférée, 27.11.2019



Dr. Carlo Imboden  
Président CURAVIVA BE

Chère lectrice,  
cher lecteur

Au cours de l'année écoulée, notre association a préparé l'avenir: depuis le 1er janvier 2019, nous nous appelons CURAVIVA BE, lors de l'assemblée générale qui s'est tenue en août, Erica Kobel-Itten a été élue présidente à partir de l'assemblée générale de 2020, et en octobre, le comité directeur a élu Sevan Nalbandian comme nouveau directeur à compter de mai de cette année. Grâce à son nom attractif et bien établi, ainsi qu'aux nouveaux renforts au sein de l'équipe, l'association peut s'attaquer aux tâches à venir avec une vigueur renouvelée.

Ce nouvel élan est nécessaire étant donné l'ampleur de la tâche qui nous attend. Notre association réfléchit depuis un certain temps déjà à la manière dont le financement des EMS pourrait être revu et, si nécessaire, relancé sur de

nouvelles bases. Nous avons également mené ces discussions avec le canton. Fin 2019, le canton a finalement décidé de démarrer le projet de financement des EMS 2022+. Ce projet doit maintenant être mis en œuvre et nous nous chargerons bien entendu d'assurer un accompagnement étroit.

Nos membres ayant réalisé des projets de construction par le passé ont constaté à plusieurs reprises que les forfaits qui sont actuellement destinés aux infrastructures n'étaient pas en mesure de couvrir les coûts. C'est pourquoi nous avons commandé une étude. Ces précieuses informations nous fournissent des arguments suffisants pour convaincre la Direction de la santé, des affaires sociales et de l'intégration (DSSI) de la nécessité d'octroyer des forfaits plus importants.

Je prends aujourd'hui la parole pour la dernière fois en tant que président dans l'éditorial. J'ai eu le plaisir de présider l'association CURAVIVA BE, vbb|abems et vba/abipa depuis 2001. Au cours de cette période, nous avons accompli de grandes choses ensemble: les mesures d'épargne ont été surmontées, le financement des EMS a été relancé sur de nouvelles bases, ou alors l'offre de formation et de formation continue au sein de la branche a été élargie. Ces progrès sont attribuables au soutien actif de mes collègues des comités de l'association, à Peter Keller, qui, en tant que directeur visionnaire, fort et entièrement dévoué, a toujours soutenu inconditionnellement les intérêts des EMS, et enfin, à la confiance que vous avez placée en nous et en moi. Je tiens à vous en remercier sincèrement et vous adresse, chère lectrice, cher lecteur, mes meilleurs vœux pour l'avenir.

# UNE MARQUE CONNUE POUR UNE PRÉSENCE PLUS FORTE



Peter Keller  
Directeur

Après de nombreuses années à porter des noms difficilement prononçables, notre association a été rebaptisée CURAVIVA BE en date du 1er janvier 2019. En plus d'être entrée dans l'usage, cette nouvelle appellation est une marque déjà connue et bien établie. De plus en plus d'associations cantonales s'appellent CURAVIVA, ce qui vient encore renforcer la reconnaissance de notre branche. Le nouveau nom a également pour objet de bénéficier aux nombreux établissements d'hébergement pour personnes âgées de notre canton.

## Des histoires entourant vos photos préférées pour promouvoir notre image

Nos membres ont enjoint CURAVIVA BE à plusieurs reprises de faire davantage pour promouvoir l'image des EMS. C'est pourquoi une nouvelle campagne a été lancée en plus du nouveau nom.

Après de nombreuses discussions et quelques tentatives, le comité directeur a décidé de tester la campagne «Ma photo préférée» en 2019. L'idée était que des résidents et des apprentis dans des EMS racontent des histoires entourant leurs photos préférées. Parce que les histoires fascinent les êtres humains que nous sommes, elles suscitent beaucoup plus d'attention que les démarches conventionnelles de promotion de l'image. Six événements ont eu lieu dans différents EMS de différentes régions. Trois événements ont été animés par l'ancien présentateur TV Kurt Aeschbacher, trois par l'ancien présentateur radio Toni Koller. Tous les événements ont attiré un grand nombre de personnes et suscité beaucoup d'attention, en particulier au sein des institutions et de leur environnement. Les médias ont également relayé les thèmes abordés sous forme de reportages dans la Berner Zeitung ainsi que dans les médias régionaux. Pour en savoir plus, rendez-vous sur [www.wasichmag.ch](http://www.wasichmag.ch).

## Perspectives 2020

Au cours des prochaines années, les bases du financement des EMS bernois seront redéfinies. Une comptabilité analytique et des analyses des tâches en bonne et due forme, ou encore des preuves des prestations dispensées dans les différents domaines, seront exigées. CURAVIVA BE soutient le projet de la DSSI et est convaincue que les EMS s'impliqueront également dans le projet.

## Une stratégie pour la santé des habitants de Berne

En adoptant la motion Zumstein/Kohler, le Grand Conseil a chargé le Conseil-exécutif d'élaborer une stratégie en matière de santé. La motion soulignait l'absence d'une stratégie cantonale qui donnerait une orientation à la politique cantonale de santé au-delà des concepts et des rapports du canton de Berne et de la stratégie fédérale «Santé 2020».

La stratégie en matière de santé fait partie intégrante des objectifs du Conseil-exécutif pour la période de législature 2019-2022. Le Conseil-exécutif a défini une vision à l'horizon 2030, qu'il a baptisée «Engagement 2030». La stratégie en matière de santé s'inscrit dans la vision suivante: «Le canton de Berne est attractif pour sa population. Il favorise la cohésion sociale en renforçant une intégration ciblée pour les personnes socialement défavorisées».

Après l'approbation de la stratégie globale par le Conseil-exécutif et l'information du Grand Conseil, il conviendra d'élaborer des stratégies partielles pour chacun des domaines des soins, dans le but de garantir une gestion et un contrôle efficaces des différents domaines de soins à l'avenir.

La stratégie en matière de santé a été mise en consultation fin 2019. CURAVIVA BE a examiné la stratégie en détail et le comité directeur a approuvé une réponse à la consultation, qui a été envoyée aux membres.

## Financement des EMS 2022+: une réponse à un arrêt du Tribunal fédéral

En juillet 2018, le Tribunal fédéral a rendu un arrêt historique selon lequel les cantons devaient assumer la totalité des coûts des soins restants à condition que les EMS soient en mesure de démontrer ces coûts par des analyses de temps effectuées à intervalles réguliers et une comptabilité en bonne et due forme. Les cantons se réservent cependant le droit de vérifier que les EMS travaillent de manière économique.

Cela a incité notre comité directeur à mettre en place un groupe de travail chargé de revoir le financement des EMS. Le groupe est rapidement parvenu à la conclusion qu'il était nécessaire de passer à une comptabilité analytique et que des analyses des tâches devaient également être effectuées afin de pouvoir rendre compte correctement des coûts. Après une discussion approfondie, il a été décidé que les analyses des tâches devaient être réalisées en coopération avec le canton. Notre demande a d'abord été accueillie sans grand enthousiasme,



jusqu'à ce que l'OPAH intervienne à la fin de l'année et nous présente une proposition sur la manière dont le financement des EMS pouvait être revu et, si nécessaire, relancé sur de nouvelles bases.

#### Le Seniorenhof d'Iffwil remporte le prix de l'innovation 2019

Le prix a été décerné pour la deuxième fois. Bien que le nombre de projets présenté ait été sensiblement inférieur à celui de l'année précédente, le jury a eu l'occasion de se prononcer sur quelques projets très intéressants. Le prix, doté de CHF 10 000.–, a été divisé: le Seniorenhof Iffwil a remporté le premier prix et a reçu CHF 7000.–. La Fondation Solina a également été honorée en remportant le deuxième prix de CHF 3000.–.

Le Seniorenhof à Iffwil près de Jegenstorf dans le canton de Berne est un projet unique. Il s'agit d'un milieu de vie chaleureux et vivant dans lequel cohabitent des personnes âgées qui ont accès à plusieurs soins. Les concepts de ce programme sont inspirés des expériences de l'enfance au sein d'une famille, des conseils et témoignages de personnes, de l'expérience pratique de la gestion d'un EMS, ainsi que de la formation en gérontologie. Les concepts sont axés sur les personnes qui habitent en milieu rural et sur leurs besoins individuels. La communauté du Seniorenhof, qui fonctionne comme une communauté de village ou une grande famille ouverte d'esprit, est composée de résidents épanouis et d'une équipe de collaborateurs motivés, auxquels se joignent des proches et des habitants du village.

La Fondation Solina a séduit le jury par un ensemble d'activités innovantes à l'intention du personnel. Grâce à des mesures ciblées telles qu'une culture de direction so-

lidement ancrée, une convention collective de travail, un règlement de participation particulièrement moderne conférant de réels pouvoirs à la commission du personnel et des avantages sociaux attrayants, entre autres avantages, la Fondation Solina se positionne comme un employeur de premier choix et dont les collaborateurs se sentent reconnus.

#### Les EMS et les organisations d'aide et de soins à domicile peuvent faire plus ensemble

Les EMS et les organisations d'aide et de soins à domicile se considèrent parfois encore comme des concurrents. Tous deux jouent un rôle important dans l'accès de la population aux prestations de soins et aux services de santé. L'association cantonale bernoise d'aide et de soins à domicile et CURAVIVA BE veulent renforcer la coopération entre les EMS et les organisations d'aide et de soins à domicile: l'année dernière, les projets «Collaboration pour le personnel» et «Transfert d'informations et de documents» ont été lancés. Ils seront mis en œuvre à partir de 2020.

#### Meilleure compréhension du domaine des soins de longue durée auprès de BZ

BZ Pflege, le centre de formation en soins infirmiers bernois, a critiqué les institutions du domaine des soins de longue durée pour leur manque de professionnalisme et de qualité dans la formation du personnel infirmier. CURAVIVA BE et BZ Pflege ont par la suite mené des discussions à ce sujet, qui ont permis de clarifier les faits. Lors des tables rondes sur l'amélioration de la situation qui ont suivi, le dialogue entre BZ Pflege et les organismes de formation est devenu de plus en plus constructif. Il a notamment été possible d'expliquer les particularités du domaine des soins de longue durée à BZ Pflege, ce qui a permis de mieux cerner ce milieu en particulier. Le comité directeur a également l'intention de solliciter un siège au conseil d'administration de BZ Pflege. Un premier pas dans cette direction a été franchi l'année dernière.

#### Publicité pour les apprentis au BAM

Notre nouveau stand présenté au salon bernois de la formation professionnelle (BAM) a attiré de nombreux visiteurs. Faire un apprentissage dans un EMS comporte des avantages pour les femmes comme pour les hommes. Nous comptons participer à ce salon dans les années à venir également afin d'aider nos membres à pourvoir efficacement les places d'apprentissage.

# 2019 – CONTINUONS LA FORMATION



Annatina Planta  
Responsable de la  
formation continue

Le changement de nom est également survenu en réaction aux changements observés sur le marché du travail et constitue une occasion de renforcer la marque à l'échelle régionale en mettant l'accent de la formation sur le concept de l'«âge». Les premières expériences après le changement de marque ont donné lieu à des confusions avec l'organisation faïtière et ont mis en lumière la nécessité d'accroître notre visibilité, en particulier dans les médias sociaux. L'optimisation des sites Internet, Facebook, Google my Business et autres canaux nécessitent une planification efficace, des ressources variées et des interventions proactives.

Sur nos 21 personnes participantes, 76% ont réussi l'examen prof. fédéral pour les Soins de longue durée et accompagnement, ce qui représente un taux d'environ 14% supérieur à la moyenne suisse. L'une des candidates a d'ailleurs obtenu une moyenne de 5,8. Nous tenons à féliciter tous les participants! Félicitations également à notre responsable du Secrétariat, qui a obtenu son CFC d'employée de commerce conformément à l'art. 32.

tances dans les établissements de soins de longue durée. À l'avenir, nous proposerons des cours et des ateliers en collaboration avec des experts afin de sensibiliser le personnel infirmier et les chefs d'établissement à la détection et à l'intervention précoces, ainsi qu'aux soins adaptés à l'âge des résidents, aujourd'hui et demain.

À la fin de l'année, nous avons passé avec succès l'audit de recertification mené par eduQua, et ce, sans aucune condition. Dans les cours publics, le nombre de journées de participation a diminué de 18% pour atteindre 1795, le nombre de jours de cours a pour son part diminué de 30%, tandis qu'une légère augmentation de 2% a pu être observée dans le nombre de jours de cours dispensés à l'interne dans les institutions. Il est donc d'autant plus réjouissant que 63% et 36% des participants aient qualifié leurs acquis d'apprentissage de bons à très bons et que 95% d'entre eux aient affirmé pouvoir recommander nos offres de cours sans réserve. Il en va de même pour les événements organisés au sein des institutions (Ø 94%).

*L'ancrage et la pérennité de la formation continue de CURAVIVA BE demeurent un défi de première importance.*



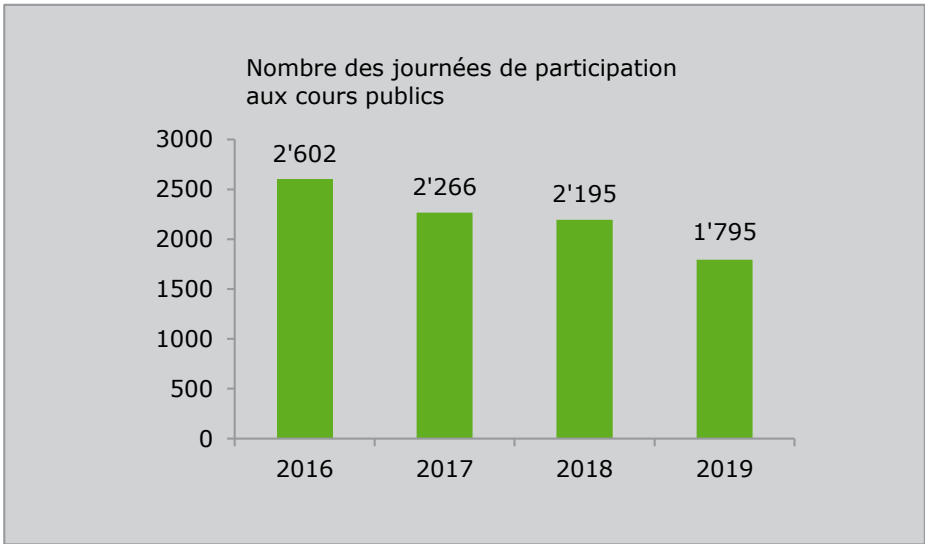
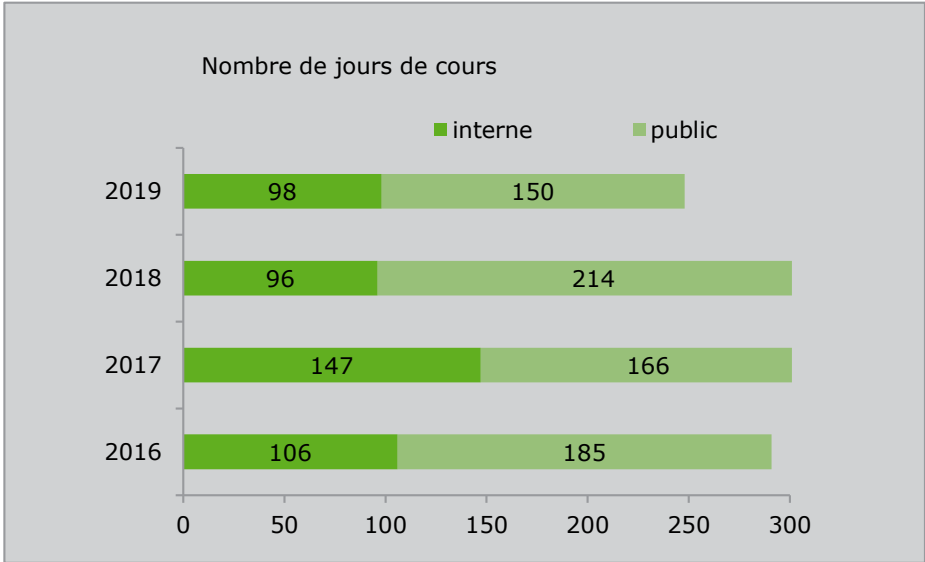
En collaboration avec l'Institut suisse de recherche sur la santé et les dépendances (ISGF), nous avons fait état de l'augmentation de la consommation à risque de subs-



## Perspectives 2020

Les commentaires tirés des enquêtes menées auprès des établissements de soins de longue durée concernant les cours «Direction d'équipe» «Intendance et gastronomie» seront pris en compte dans la planification des cours.





# DÉPART DE PETER KELLER



Peter Keller  
Directeur

Le moment est venu de dire au revoir à Peter Keller, qui a pris sa retraite le 31 mai 2020, à l'âge de 65 ans. En 1992, il avait rejoint l'ancienne vba en tant que directeur par intérim. Depuis lors, il a dirigé le Secrétariat général de notre association pendant 28 ans, d'abord au sein de l'Association bernoise des établissements médico-sociaux (vba) puis au sein de vba/abipa et après la fusion avec l'AHB, au sein de vbb|abems et, enfin, depuis cette année, au sein de CURAVIVA BE. À titre personnel, j'ai eu l'honneur et le plaisir de représenter les intérêts des EMS avec Peter Keller depuis 2001.

Au cours de cette période, j'ai été témoin de l'engagement de Peter Keller en tant qu'ardent défenseur des intérêts des établissements, un rôle qu'il a exercé avec vision et pragmatisme. Au sein de l'association, il a initié, accompagné et mis en œuvre d'innombrables révisions des statuts, changements de réglementation et mesures de restructuration. Ce faisant, il a toujours veillé au maintien d'un Secrétariat général sobre et efficace. En conséquence, nous disposons aujourd'hui de réserves sur le plan financier, ce qui n'est pas le cas de nombreuses institutions qui ont pris conscience de l'importance des réserves dans la foulée de la crise du coronavirus seulement et qui payent aujourd'hui le prix de ce retard.

La fonction principale de Peter Keller au sein de l'association était de représenter les intérêts des EMS vis-à-vis des organes de financement, c'est-à-dire le canton et les caisses-maladie. Il a pris nos préoccupations à bras le corps et les a appuyées de solides arguments et d'un sens pratique hors du commun. Il n'a jamais pris le parti de la lutte inconditionnelle pour la solution maximale, mais bien celui de la lutte pour une solution de compromis qui soit acceptable pour les deux parties. Nous avons tous bénéficié de son incommensurable expertise. Personne au sein du canton, des caisses-maladie, et même dans nos rangs, ne connaît la branche des EMS et des soins, son histoire et ses particularités aussi bien que Peter Keller.

Ses vastes connaissances et la confiance dont il jouit auprès de ses partenaires de négociation nous ont permis de façonner pendant de nombreuses années – et ce, de manière considérable – les conditions-cadres qui régissent la politique de la vieillesse dans le canton de Berne, de concert avec les représentants des autorités concernées. On lui doit notamment l'introduction de l'allocation

directe à la personne dans le canton de Berne, qui tient encore lieu de référence pour toute la Suisse, et le fait que le canton lâche du lest au niveau administratif quant aux activités de construction des EMS.

Ses vastes connaissances techniques se sont également avérées très utiles dans le cadre de l'opposition aux plans d'épargne cantonaux en 2013 et 2017. Elles nous ont permis de réfuter les mesures d'économies non fondées du gouvernement et de les écarter massivement en 2017 par 140 voix contre 0 au Grand Conseil.

Peter Keller défend des valeurs libérales. Il n'a jamais succombé aux ambitions de prolifération administrative du canton, par exemple dans le cadre de la définition du programme-cadre des locaux et, plus récemment, de la révision de l'ordonnance sur les foyers, et de l'instauration de nouvelles normes relatives à l'autorisation d'exploiter un EMS.

Au fil des années, j'ai également eu l'occasion de bénéficier des compétences de Peter Keller en tant que manager extrêmement innovant. De nombreux thèmes sont réapparus périodiquement au cours de ses 28 années de service: les prises de position sur des projets de loi au niveau cantonal et fédéral, l'introduction et l'adaptation permanente des instruments de classement, la création et la mise à jour de l'état des postes, l'éternelle bataille concernant le plafonnement ou la nécessité pour les EMS de cultiver leur image. Malgré le caractère redondant de ces questions, Peter Keller a toujours préconisé des solutions innovantes qui tiennent compte de l'évolution des circonstances.

Plus récemment, l'introduction du prix «entreprise formatrice ASSC» le lancement du prix de l'innovation et la campagne inédite et très réussie «Ma photo préférée» sont autant de preuves de l'esprit novateur incarné par Peter Keller.

Je tiens à remercier Peter Keller pour son dévouement et son engagement jusqu'au dernier jour et pour tout ce qu'il a accompli pour les EMS. Je souhaite qu'il conserve la santé et d'agréables souvenirs de son activité professionnelle. Je lui souhaite aussi un bon départ vers de nouveaux horizons.

Dr. Carlo Imboden, Président de CURAVIVA BE

# CE QU'ILS ONT DIT DE PETER KELLER

*«PETER A DÉFENDU ARDEMMENT LES PRÉOCCUPATIONS BERNOISES, ET LES A CLAIREMENT EXPRIMÉES. IL ÉTAIT FACILE DE SAVOIR CE QUE PETER VOULAIT ET CE QUI ÉTAIT IMPORTANT POUR LUI. C'EST CE QUE J'AI PARTICULIÈREMENT APPRÉCIÉ DE NOTRE COOPÉRATION. SON TON ÉTAIT TOUJOURS JUSTE ET CORDIAL. UNE LIGNE CLAIRE AU NIVEAU OPÉRATIONNEL ET HUMAINE DANS LES ÉCHANGES, VOILÀ COMMENT JE DÉFINIRAI MA COLLABORATION AVEC PETER».*

Markus Leser, membre de la direction et responsable du domaine spécialisé personnes âgées de CURAVIVA Suisse

*«PETER KELLER A ÉTÉ POUR MOI UNE SORTE DE WIKIPÉDIA DES SOINS DE LONGUE DURÉE PENDANT CINQ ANS ET DEMI. CHAQUE FOIS QUE J'AVAIS UNE QUESTION SUR LES ÉTABLISSEMENTS DE SOINS DE LONGUE DURÉE, PETER KELLER PRENAIT TEMPS D'Y RÉPONDRE».*

Annatina Planta, responsable de la formation continue chez CURAVIVA BE

*«APRÈS QUE PETER KELLER M'À FAIT REMARQUER SUR UN TON AMICAL, PENDANT L'UNE DES PREMIÈRES SÉANCES DE NÉGOCIATION, QUE SI NOUS NE PARVENIONS PAS À UN ACCORD, IL Y AURAIT TOUJOURS LE CONSEIL-EXÉCUTIF POUR TRANCHER, ET QUE JE LUI AI RÉPONDU AVEC UN SOURIRE TOUT AUSSI AMICAL QUE CELA NE M'INQUIÉTAIT PAS, NOUS AVONS MENÉ DES NÉGOCIATIONS FRUCTUEUSES, PASSIONNANTES ET PARFOIS TENDUES, MAIS TOUJOURS SUR UN TON AGRÉABLE ET MOTIVÉES PAR DES ENJEUX THÉMATIQUES. LES REQUÊTES INCESSANTES DE PETER, SA RETENUE PROVERBIALE EN CE QUI CONCERNE SA FÊTE D'ADIEU ET SA QUESTION RÉCURRENTTE <ÉT QUE FERA LE CANTON MAINTENANT?> NOUS MANQUERONT. JE SOUHAITE À PETER BEAUCOUP DE BONHEUR ET D'ÉNERGIE SUR LES PISTES DE CE MONDE ET SUR LE CHEMIN D'UNE RETRAITE AMPLEMENT MÉRITÉE.»*

Astrid Wüthrich, cheffe de l'Office des personnes âgées et des personnes handicapées OPAH, Direction de la santé, des affaires sociales et de l'intégration du canton de Berne

## ORGANES ET COLLABORATEURS/-TRICES

### Comité directeur

#### Président

- Carlo Imboden, Niederscherli

#### Vice-présidente

- Esther Flückiger, Bern

#### Membres

- Jean-Pierre Beuret, Frutigen
- Patric Bhend, Steffisburg
- Pascale Lavina, Sutz-Lattrigen
- Pascale Ris, Lengnau
- Daniel Stäheli, Stadt Biel/Bienne
- Thomas Stettler, Utzigen
- André Streit, Zweisimmen
- Werner Walti, Meiringen (dès sept.)

### Commission consultative

#### Président

- Werner Walti, Meiringen

#### Membres

- André Burger, Burgdorf
- Stéphane Chopard, Orvin
- Bruno Gafner, Thun
- Peter Gerber, Frienisberg
- Philipp Grichting, Ostermundigen
- Susanne Heiniger, Brienz (dès sept.)
- Urs Lüthi, Langnau
- Regula Meister, Stettlen
- Daniela Messerli Affolter, Bern
- Karin Moser, Roggwil
- Pierre Steiner, Englisberg
- Thomas Trösch, Pieterlen
- Doris von Känel-Thierstein, Frutigen
- Markus Wälti, Grosshöchstetten
- Werner Wyss, Schwarzenburg

### Conseil de formation

#### Membres

- Heidi Arnold, Bern
- Christoph Berger, Belp
- Jean-Pierre Beuret, Frutigen
- Thomas Briggen, Biel/Bienne
- Christine Dängeli, OdA Hauswirtschaft Bern (jusqu'en juin)
- Brigitte Hofer, Bern
- Claudia Kubli, Bern (jusqu'en fevr.)
- Manuela Petermichl, Köniz
- Angela Rebetez, Biel/Bienne
- Brigitte Röthli, Utzigen
- Esther Streich, Spiez

### Collaborateurs/-trices

- Peter Keller, directeur
- Doris Schwab, assistante de direction
- Annatina Planta, responsable formation continue
- Zora Braun, responsable du secrétariat f. c.
- Sonja Recrosio, collaboratrice du secrétariat f. c.

# COMPTE DE RÉSULTAT

du 1.1. au 31.12.

en CHF

	2019	2018
Inscriptions aux cours	622'651	719'115
Cotisation des membres	565'700	558'447
Recettes diverses	24'855	32'540
<b>Recettes d'exploitation</b>	<b>1'213'206</b>	<b>1'310'102</b>
Charges de personnel	1'115'248	854'960
Charges de locaux	77'306	75'526
Charges d'exploitation	19'701	22'258
Frais de gestion	159'143	149'956
Frais de publicité	77'157	65'340
Cotisation OrTra	10'000	10'000
Prix innovations	17'083	23'279
<b>Total des autres charges d'exploitation</b>	<b>1'475'639</b>	<b>1'201'319</b>
<b>Résultat d'exploitation 1</b>	<b>-262'433</b>	<b>108'783</b>
Amortissements sur immobilisations corporelles	4'670	5'836
<b>Résultat d'exploitation 2</b>	<b>-267'102</b>	<b>102'947</b>
Charges financières	1'688	1'672
Recettes financières	22'845	22'874
<b>Résultat financier</b>	<b>21'158</b>	<b>21'202</b>
<b>Résultat d'exploitation 3</b>	<b>-245'945</b>	<b>124'149</b>
Charges extraordinaires, hors période	3'320	43'520
Charges extraordinaires, hors période	93'561	0
<b>Total du résultat hors exploitation/exceptionnel</b>	<b>90'241</b>	<b>-43'520</b>
<b>Résultat annuel</b>	<b>-155'704</b>	<b>80'629</b>

# BILANS

au 31.12.

en CHF

	2019	2018
<b>ACTIFS</b>		
Trésorerie	495'944	717'729
Créances livraisons/prestations	76'674	107'168
Autres créances à court terme	28'844	51'877
Régularisation des actifs	33'231	43'134
<b>Total de l'actif circulant</b>	<b>634'693</b>	<b>919'908</b>
Immobilisations financières	1'380'085	1'358'372
Immobilisations corporelles	13'925	17'400
Total participation persomed AG	1	1
<b>Total de l'actif immobilisé</b>	<b>1'394'011</b>	<b>1'375'773</b>
<b>Total des actifs</b>	<b>2'028'704</b>	<b>2'295'681</b>
<b>PASSIFS</b>		
Engagements livraisons/prestations	29'597	21'727
Régularisation des passifs	134'113	163'374
<b>Total des capitaux étrangers à court terme</b>	<b>163'710</b>	<b>185'101</b>
Provisions à long terme	645'284	735'186
<b>Total des capitaux étrangers à long terme</b>	<b>645'284</b>	<b>735'186</b>
<b>Total des capitaux étrangers</b>	<b>808'994</b>	<b>920'287</b>
Capital de l'association au 1.1.	1'375'394	1'220'510
Résultat annuel	-155'684	80'629
<b>Total des fonds propres</b>	<b>1'219'710</b>	<b>1'301'138</b>
<b>Total des passifs</b>	<b>2'028'704</b>	<b>2'221'426</b>

## ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

### Événements importants survenus après la date de clôture du bilan

Le Comité d'urgence de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) a déclaré une "urgence de santé publique de portée internationale" le 29 janvier 2020 en raison du coronavirus. Le Conseil fédéral a classé la situation comme une situation exceptionnelle au sens de la loi sur les épidémies. Cette situation a des conséquences restrictives pour la vie économique et les entreprises, par exemple en raison des restrictions de production et de commerce ou des restrictions de voyage. Une estimation des conséquences financières n'est actuellement pas possible de la part de la direction générale de l'association.

# ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

## Explications relatives aux postes du bilan et du compte de résultat

au 31.12. en CHF

	2019	2018
<b>Immobilisations financières</b>		
Placements à terme et titres de participation valeurs nominales	997'613	975'900
Actions en dépôt - valeurs d'acquisition	397'092	397'092
Total en valeur d'acquisition ou valeur nominale	1'394'705	1'372'992
Correction de valeur	-14'620	-14'620
<b>Total des valeurs au bilan</b>	<b>1'380'085</b>	<b>1'358'372</b>
Cotisation des membres	802'884	789'519
Facturation de CURAVIVA Suisse	-237'184	-231'072
<b>Total de la cotisation des membres</b>	<b>565'700</b>	<b>558'447</b>
Charges de locaux	101'232	99'931
Sous-locations	-24'453	-24'405
<b>Total des charges de locaux</b>	<b>76'779</b>	<b>75'526</b>
<b>Explications relatives aux postes extraordinaires ou hors période du compte de résultat</b>		
Projet extraordinaire formation continue	3'320	30'000
Variations des provisions formation continue	0	13'520
<b>Charges extraordinaires, hors période</b>	<b>3'320</b>	<b>43'520</b>
Visana - participation aux excédents 2016-2018	3'658	
Dissolution provision	89'903	0
<b>Recettes extraordinaires, hors période</b>	<b>93'561</b>	<b>0</b>

## Informations sur les principes comptables appliqués dans les comptes annuels

Les présents comptes annuels ont été établis conformément aux prescriptions de la législation suisse, notamment des articles consacrés à la comptabilité commerciale et à la présentation des comptes du Code des obligations (art. 957 à 962).

L'établissement des comptes exige de la direction des estimations et des évaluations susceptibles d'influer sur le montant des actifs et engagements présentés à la date d'établissement du bilan ainsi que sur les engagements conditionnels, mais aussi sur les charges et les recettes de la période sous revue. La direction statue à sa seule discrétion sur l'utilisation des marges de manœuvre légales existantes en matière d'évaluation et de comptabilisation. Dans l'intérêt de la société, des amortissements, corrections de valeurs et provisions peuvent être constitués au-delà du niveau économiquement requis, dans le cadre du principe de prudence.

## Raison de commerce ou nom ainsi que forme juridique et siège de l'entreprise

La raison de commerce «CURAVIVA BE» désigne une association conformément à l'art. 60 ss du Code civil suisse. L'association est sise à l'adresse suivante: Weihergasse 7a, 3005 Berne.

## Nombre d'emplois à plein temps en moyenne annuelle

Le nombre d'emplois à plein temps ne dépasse pas 10.

# RAPPORT DU BUREAU DE VÉRIFICATION



Rapport de l'organe de révision sur le contrôle  
restreint à l'Assemblée générale des  
membres

**CURAVIVA BE**

**Berne**

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de profits et pertes et annexe) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2019.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au comité alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi et aux statuts.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

**VISTA Treuhand & Revisions AG**

A handwritten signature in blue ink, appearing to read "Leo Ruffiner".

Leo Ruffiner  
expert-réviseur agréé  
réviseur responsable

A handwritten signature in blue ink, appearing to read "Andrea Lanz".

Andrea Lanz  
réviseur agréé

Annexe

- Comptes annuels (bilan, compte de profits et pertes et annexe)

Berne, le 21 avril 2020